



Monsieur le Ministre Ministère de la Transition Écologique et Solidaire Tour Séquoia 92055 La Défense Cedex

Objet : Consultation sur le 2ème Plan national d'actions en faveur de la Tortue d'Hermann 2018-2027 (LRAR)

Contribution commune de Fransylva PACA (Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés) et du CRPF PACA (Délégation Régionale du Centre National de la Propriété Forestière)

Monsieur le Ministre,

Une consultation publique est actuellement ouverte, sur le 2^{ème} Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la Tortue d'Hermann, du 4 avril au 6 mai 2018.

Dans le cadre de cette consultation publique, le CRPF PACA, délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière, établissement public régi par l'article L321-1 du Code Forestier, et Fransylva PACA, Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés régis par le Code du Travail, Loi de 1884, représentant les intérêts des 226.000 propriétaires forestiers privés de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (1 million d'hectares boisés), vous adressent, par la présente, leur première contribution.

En premier lieu nous tenons à vous faire savoir notre surprise quand nous avons découvert, sans la moindre information préalable, et a fortiori sans qu'il y ait eu la moindre concertation avec les acteurs professionnels, pourtant reconnus par tous les partenaires et autorités forestières départementales et régionales, que nous sommes, l'existence de ce projet de plan d'actions et le contenu du document de 129 pages dont la forme au demeurant très bien travaillée, laisse à penser qu'il est quasiment définitif.

Le CRPF PACA en a été informé par un courrier signé de Madame Simone Saillant en date du 18 avril que nous avons reçu le 23 et, lorsque nous en avons parlé avec le Président de Fransylva PACA, également Vice-président élu du CRPF PACA, Président du Syndicat des Propriétaires Forestiers du Var et surtout membre du bureau directeur de la Réserve Nationale Naturelle de la Plaine des Maures, il nous a fait savoir qu'il n'en avait eu aucune connaissance directe et qu'il venait d'en

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Siège Social : Maison de la Forêt, Quartier des Lauves, 83340 Le Luc-en Provence Tél. : 04 94 50 09 70 – email : spfsvar@sfr.fr Site web : www.fransylva-paca.fr/wp « Une forêt privée gérée et préservée par un réseau de femmes et d'hommes compétents au service des générations futures » Délégation Régionale Provence Alpes-Côte d'Azur du Centre National de la Propriété Forestière

7 impasse Ricard Digne, 13004 Marseille Tél.: 04 95 04 59 04 – email: <u>paca@cnpf.fr</u> Site web: <u>www.cnpf.fr/paca</u>







apprendre l'existence par hasard au cours d'une réunion du bureau directeur élargi de la Chambre d'Agriculture du Var qui venait de se tenir à Vidauban le jeudi 26 avril et auquel il était simplement invité.

Vous comprendrez d'une part notre surprise et d'autre part les difficultés auxquelles nous sommes confrontés pour vous apporter des commentaires consistants structurés dans le délai si bref qui nous sépare de l'échéance du 6 mai, face à un tel document qui mérite des analyses sérieuses eu égard aux conséquences probables sur le devenir de la gestion durable des forêts varoises dans un contexte économique, environnemental, social et technique compliqué que le Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var a prévu d'évoquer dans un courrier séparé.

À titre d'exemple, lors des deux derniers « Comités de Gestion » de la Réserve Nationale Naturelle de la Plaine des Maures auxquels la Conservatrice nous a présenté se bilans annuels qui se sont tenus dans les locaux de la sous-préfecture de Brignoles, les deux représentants de la forêt privée (CRPF et Fransylva) ont déclaré que les contraintes imposées avaient suffisamment démotivé les propriétaires forestiers pour qu'ils renoncent à toute exploitation et laissent leurs parcelles à l'abandon, faute de rentabilité d'une part mais surtout faute de trouver des exploitants forestiers intéressés par y effectuer les travaux compte tenu des conditions imposées.

À notre sens, la gestion durable des forêts, qui est de notre compétence de forestiers, notamment dans le territoire concerné par le PNA, est un atout pour le rétablissement de la Tortue d'Herman. Il serait dommage et contre-productif d'apposer « Développement Durable et Multifonctionnel des Forêts Varoises » et « Préservation de la Tortue Herman ».

Nous estimons, avant de valider un tel plan qu'il est nécessaire de créer les conditions d'une concertation entre les acteurs forestiers et les auteurs de ce plan pour mieux réfléchir à la cohabitation des activités forestières, y compris sur les aspects incendie auxquels nous sommes au cœur des réflexions menées dans le cadre du dispositif « la guerre du feu » » lancé le mois dernier par Monsieur Renaud Muselier, Président du Conseil Régional, avec la préservation de la Tortue d'Hermann.

Parmi les objectifs de cette concertation préalable indispensable, il faudra réviser les fiches actions concernées afin qu'elles ne représentent pas la vision à sens unique de leurs auteurs actuels mais une vision partagée réaliste.

Nous souhaitons intervenir sur le sujet de la carte dite de « Sensibilité de la Tortue d'Hermann ». Cette carte concerne 53 communes varoises. De nombreux espaces forestiers sont compris dans les différents niveaux de sensibilité (de modéré à majeur). Cet élément, complémentaire à notre analyse forcément succincte atteste de l'importance de la prise en compte de la dimension forestière dans ce dispositif du PNA.

7 impasse Ricard Digne, 13004 Marseille Tél.: 04 95 04 59 04 – email: <u>paca@cnpf.fr</u> Site web: <u>www.cnpf.fr/paca</u>







Pour ces raisons, nous vous demandons de surseoir au processus de consultation publique tant qu'une concertation avec les acteurs forestiers que nous sommes n'aura pas abouti à la révision équilibrée du plan, y compris en y ajoutant les budgets et financements nécessaires à notre participation indispensable.

Nous formulons cette demande au nom des intérêts généraux des acteurs professionnels forestiers et de la forêt que nous avons pour mission de représenter et de défendre pour répondre aux objectifs de développement durable de cette activité économique, environnementale et sociale.

En espérant avoir été entendus et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de nos sincères salutations.

Frédéric-Georges Roux Président de Fransylva PACA

Bruno Giaminardi Président du CRPF PACA

Copie à:

Madame Corinne Tourasse, Directrice de la DREAL PACA Monsieur François Bavouzet, Président du CEN PACA Monsieur Stéphane Travert, Ministre de l'Agriculture et de l'alimentation Monsieur Jean Luc Videlaine, Préfet du Var Monsieur Renaud Muselier, Président du Conseil Régional PACA Monsieur Antoine d'Amécourt, Président de Fransylva et du CNPF

7 impasse Ricard Digne, 13004 Marseille Tél.: 04 95 04 59 04 – email: <u>paca@cnpf.fr</u> Site web: <u>www.cnpf.fr/paca</u>

